### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

### **SEANCE DU 12 AVRIL 2024**

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents à la séance : 24
Nombre de conseillers absents : 3
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 2
Nombre de votants : 26
Date de la convocation : 29 mars 2024
Date d'affichage : 29 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze avril, à dix-sept heures et trente minutes, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents: CLECH Vincent, BOURDON Yves, BOÉTÉ Cécile (18h46), LE GALL Maël (18h14), CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE COQ Laurent, BICZO Sylviane, LE FLOCH Eric, HADJADJE Valérie, TASSEL Stéphane, GUILLAUME Hervé (18h14), ANTHOINE Julien (18h02), BODEVEUR David, LE DRET STEUNOU Christelle, LE GUEVELLOU Marjorie, BENECH Pauline, LE HERVÉ Thomas, BONIZEC Christel, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, GOURHANT Pierrick (18h58), DAUPHIN Jean-Claude, DODOKAL Karine, MARCHAND Cinderella

Absents: LE LUYER Martine, PIRON Valentina, THEFO Laurence

<u>Procurations</u>: PIRON Valentina à BODEVEUR David, THEFO Laurence à LE DRET STEUNOU Christelle

Secrétaire de séance : LE HERVÉ Thomas

N°2024/34

### **Information**

# Etat présentant l'ensemble des indemnités des élus siègeant au conseil municipal de Bégard pour l'année 2023

L'article L 2123-24-1-1 du CGCT, créé par la loi Engagement et proximité, prévoit que chaque année les communes établissent et communiquent aux conseillers municipaux, avant l'examen du budget de la commune, un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions, exercés en leur sein et au sein de tout syndicat.

Ainsi, l'état annuel présentant l'ensemble des indemnités brutes de toutes natures dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal de Bégard pour l'année 2023, est détaillé dans le tableau ci-annexé.

### Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

Nombre de suffrages exprimés :	26	
Votes Pour :	26	
Votes Contre :	0	
Abstention:	0	

PREND acte de cette communication.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Vincent CLECH Le secrétaire de séance, Thomas LE HERVÉ



# ETAT DES INDEMNITES DES ELUS SIEGEANT AU CONSEIL MUNICIPAL DE BEGARD ANNEE 2022

(au sens de l'article 93 de la loi 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique)

				INDEMNITES/MONTANT BRUT ANNUE	ES/MONT	ANT BRUT	ANNUEL			
NOM-PRENOM	FONCTION AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL	COMMUNE	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GUINGAMP- PAIMPOL	DEPARTEMENT	REGION	SMITRED	5GD	SDE	SYNDICAT DES EAUX DU JAUDY	SYNDICAT
CLECH Vincent	MAIRE	30 037,20 €	17 048,70 €							
BOURDON Yves	ADJOINT	7 754,94 €								
BOETE Cécile	ADJOINT	7 754,94 €				8 415,20 €				
LE GALL Maël	ADJOINT	7 754,94 €								
CASANAVE-LAULIVE Maryse ADJOINT	ADJOINT	7 754,94 €								
LE COQ Laurent	ADJOINT	7 754,94 €								
BICZO Sylviane	ADJOINT	7 754,94 €							8 073,24 €	
LE FLOCH Eric	ADJOINT	7 754,94 €								
LE LUYER Martine	CONSEILLER MUNICIPAL	712,32 €								
PIRON Valentina	CONSEILLER DELEGUE	2 849,34 €								
HADJADJE Valerie	CONSEILLER DELEGUE	2 849,34 €		8.						
TASSEL Stéphane	CONSEILLER MUNICIPAL	712,32 €								
<b>GUILLAUME Hervé</b>	CONSEILLER MUNICIPAL	651,94 €	€ ne souhaite plus percevoir d'indemnité depuis le 01/12/22	cevoir d'indemni	ité depuis le	01/12/22				
ANTHOINEJulien	CONSEILLER MUNICIPAL	712,32 €								
BODEVEUR David	CONSEILLER MUNICIPAL	712,32 €								
THEFO Laurence	CONSEILLER MUNICIPAL	712,32 €								
STEUNOU-LE DRET Christelle CONSEILLER MUNICIPAL	CONSEILLER MUNICIPAL	712,32 €								
LE GUEVELLOU Marjorie	CONSEILLER DELEGUE	2 849,34 €								
BENECH Pauline	CONSEILLER MUNICIPAL	712,32 €								
TORTELLIER Florian	CONSEILLER MUNICIPAL	2 849,34 €								
BONIZEC Christel	CONSEILLER MUNICIPAL	712,32 €								
HERVE Gildas	CONSEILLER MUNICIPAL	0,00€	n'a pas souhaité percevoir d'indemnité	cevoir d'indemni	té				a.	
BRIAND Sandrine	CONSEILLER MUNICIPAL	712,32 €								
GOURHANT Pierrick	CONSEILLER MUNICIPAL	712,32 €								
DAUPHIN Jean Claude	CONSEILLER MUNICIPAL	712,32 €								
DODOKAL Karine	CONSEILLER MUNICIPAL	712,32 €								
BERNARD Cinderella	CONSEILLER MUNICIPAL	712,32 €		39 891,30 €						